



ORDRE DU JOUR

Conseil Communautaire Jeudi 12 décembre 2024 à 18h Salle Polyvalente à Téterchen

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du compte-rendu du conseil communautaire du 24 octobre 2024
3. Approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
4. Institution du droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones U et AU du PLUi
5. Institution du permis de démolir sur les zones UAAp du PLUi
6. Institution de la déclaration préalable de clôture
7. Institution de la déclaration préalable de travaux pour ravalement de façade
8. Autorisation de coupes et d'abattages d'arbres
9. Demande de modification du PLU de Falck
10. Demande de participation – construction d'un parking et d'un rond-point – Collège de Falck
11. Approbation du pacte territorial – création du SPRH (Service public de rénovation de l'Habitat – Signature d'une convention avec l'ALEC du Pays Messin
12. Renouvellement d'une ligne de trésorerie de 700 000€ - proposition de la Banque Postale
13. Dissolution de la régie fibre de Falck et Hargarten – signature des conventions d'attribution d'un fonds de concours par les communes de Falck et de Hargarten
14. Mise en place de la carte achat public
15. Projet d'autoconsommation de Boulay - Adhésion à l'association « les communautés d'Energies Renouvelables de Boreas » en tant que personne morale organisatrice. Conclusion de la convention entre la CCHPB et Energy One Solar 21 portant dispositions

particulières applicables à la vente d'énergie électrique pour les besoins propres des consommateurs, participant à l'opération d'autoconsommation électrique

16. Point sur la situation de la piscine

17. Fixation d'un tarif de transport Solibus pour les distances de plus de 50 km

18. Fusion des casernes de pompiers de Falck et Hergarten

19. Adoption d'un nouveau règlement d'utilisation du Gymnase communautaire à Falck

20. Fixation de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (tarif au 1^{er} janvier 2025)

21. Fixation de la Redevance d'assainissement – tarif au 1^{er} janvier 2025 – point sur le régime de la nouvelle redevance pour performance des systèmes d'assainissement.

22. Décision modificative

23. Rapport au public sur la qualité du service des ordures ménagères